

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le
lundi 11 juin 2012 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents :

Monsieur	Raymond Lavoie,	maire suppléant
Monsieur	Patric Frigon,	conseiller
Madame	Isabelle Imbeault,	conseillère
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Madame	Chantal de Verteuil,	conseillère
Monsieur	François Girard,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire suppléant déclare la session ouverte à 19 h 30 et
vérifie le quorum.

2012-06-142
5707

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à
l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre
du jour soit ainsi accepté.

2012-06-143
5707

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à
l'unanimité, d'accepter tel quel les procès-verbaux de la session ordinaire
tenue le 14 mai 2012 ainsi que la session spéciale tenue le 23 mai 2012.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire suppléant invite les membres du conseil à poser
des questions.

2012-06-144
5707

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport financier

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 mai 2012.

- Aqueduc

Pointe-aux-Outardes : 8 045 m³, moyenne : 260 m³/jr
Les Buissons : 12 929 m³, moyenne : 417 m³/jr
Station de recherche : 02-05-2012 au 07-06-2012 6,2 m³
Camping de la Rive : 01-11-2011 au 07-06-2012 253,7 m³ 3,11 m³

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 8 et 22 mai 2012
Incendie : 1^{er} et 5 mai 2012
Premiers répondants : aucun
Formation : aucune



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbaux : 18 avril et 16 mai 2012.

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2012-06-145
5708

CORRESPONDANCE:

Reçue :

- * Mme Gilla Huet, agente de la gestion financière, ministère de la Sécurité publique -12-05-22- suite à la visite d'un expert en érosion côtière et des représentants du ministère de la Sécurité publique, celui-ci pourra se fixer sur l'admissibilité des dommages de la rue Labrie suite aux grandes marées de décembre 2010.
- * M. Claude Provencher, directeur du Service des programmes fiscaux, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire -12-05-29- confirmation du paiement de 6 249 \$, dans le cadre de la mesure financière visant à compenser les municipalités ayant sur leur territoire des terres publiques non assujetties à la compensation tenant lieu de taxes pour l'année 2012.
- * Mme Nancy Klein, directrice du service de l'information financière et du financement, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire -12-06-05- information que M. Laurent Lessard, a approuvé le règlement 311-12 du Village de Pointe-aux-Outardes, décrétant un emprunt de 102 263 \$.

Expédiée :

- * Mme France Lynch, sous-ministre associée, ministère de la Justice - 12-05-16- envoi de la résolution numéro 2012-05-127 selon laquelle le conseil demande au ministre de la Justice de désigner le maire de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, M. André Lepage, célébrant compétent, pour célébrer des mariages ou des unions civiles sur le territoire municipal.
- * Mme Diane David, coordonnatrice, Maison des jeunes Le SQUAT - 12-05-16- envoi de la résolution numéro 2012-05-128 selon laquelle la Municipalité fera un don de 1 500 \$ à la maison des jeunes le S.Q.U.A.T. quand ils auront procédé au nettoyage des fossés dans la municipalité.
- * M. Jean-Marie Dubé, Entreprise Jacques Dufour & Fils -12-05-16- envoi de la résolution numéro 2012-05-129 selon laquelle le conseil accepte le prix soumis par les Entreprises Jacques Dufour & Fils inc. pour la fourniture et la pose de 394 tonnes de MG-20 ainsi que le nivelage sur la partie en gravier de la rue de Baie-Saint-Ludger, au coût de 6 262,34 \$, plus taxes.
- * M. Jean-Yves Bouchard, Daniel Arbour & Associés -12-05-16- envoi de la résolution numéro 2012-05-136 selon laquelle la Municipalité accepte l'offre de services professionnels de la firme DAA pour l'élaboration d'un règlement de contrôle intérimaire concernant les zones exposées aux glissements de terrain et à l'érosion des berges pour le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, au coût maximum de 1 000 \$, plus taxes.
- * M. Marco Freitas, ingénieur, Dessau -12-05-23- envoi de la résolution numéro 2012-05-138 selon laquelle le conseil accepte l'offre de service de la firme Dessau pour réaliser neuf (9) échantillons de sable pour l'analyse granulométrique, au coût de 2 000 \$, plus taxes.
- * M. Réal Dugas, Groupe-Conseil TDA -12-05-23- envoi de la résolution numéro 2012-05-139 selon laquelle le conseil accepte l'offre du Groupe-Conseil TDA pour réaliser les travaux d'ingénierie à la station de pompage Les Buissons, au coût de 5 095 \$, plus taxes.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire suppléant invite la population à poser des questions.

2012-06-145
5709

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 11-06-2012.

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun engagement de crédit.

PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

2012-06-146
5709

CHANGEMENT CALENDRIER 2012 -SÉANCE DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 148 du Code municipal, la Municipalité a établi, par résolution, avant le 31 décembre 2011, le calendrier des séances ordinaires pour l'année civile 2012;

CONSIDÉRANT QUE la séance ordinaire du mois de juillet doit être changée de date, à cause du congé férié de la Fête du Canada.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, d'accepter le changement du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année civile 2012 :

Mardi 3 juillet 2012 à 19 h 30
Lundi 20 août 2012 à 19 h 30
Lundi 10 septembre 2012 à 19 h 30
Mardi 9 octobre 2012 à 19 h 30
Lundi 12 novembre 2012 à 19 h 30
Lundi 10 décembre 2012 à 19 h 30

2012-06-147
5709

BUDGET JOURNÉE FAMILIALE - LE 24 JUIN 2012

CONSIDÉRANT QUE cette année encore, le comité de la famille se greffe au comité organisateur de la fête nationale à Pointe-aux-Outardes pour préparer une journée familiale le 24 juin;

CONSIDÉRANT QUE le comité de la famille avait dépensé un budget d'environ 775 \$ l'an passé pour la journée familiale.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, de libérer un montant de 775 \$ pour les achats spécifiques à la journée familiale du 24 juin 2012, du comité de la famille.



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

2012-06-148
5710

ENGAGEMENT ET FORMATION – ANIMATRICES DE TERRAIN DE JEUX

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'engager les étudiantes, Audrey Couturier et Alexandra Garant, comme animatrices du terrain de jeux à 40 heures/semaine pour une durée de 6 semaines. Elles seront rémunérées au taux horaire de 9,90 \$.

Il est également résolu que les animatrices assistent à la formation de camp de jour qui aura lieu à Chute-aux-Outardes, au coût de 50 \$.

2012-06-149
5710

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CÔTE-NORD - ADHÉSION 2012

CONSIDÉRANT

la demande de renouvellement de l'adhésion au Conseil régional de l'Environnement de la Côte-Nord pour 2012.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes renouvelle son adhésion 2012, auprès du Conseil régional de l'Environnement de la Côte-Nord, au coût de 25 \$.

2012-06-150
5710

ORGANISME DE BASSINS VERSANTS MANICOUAGAN ADHÉSION 2012

CONSIDÉRANT QUE

l'Organisme de bassins versants Manicouagan a pour mandat de promouvoir la gestion intégrée de l'eau en assurant la concertation de l'ensemble des intervenants ayant un intérêt dans la gestion de l'eau et la mise en valeur des bassins versants de la Manicouagan;

CONSIDÉRANT

la demande d'adhésion 2012.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes renouvelle son adhésion auprès de l'Organisme de bassins versants Manicouagan pour l'année 2012, au coût de 100 \$.

2012-06-151
5710

ASSOCIATION FORESTIÈRE CÔTE-NORD – RENOUELLEMENT ADHÉSION 2012

CONSIDÉRANT

la demande de renouvellement de l'adhésion auprès de l'Association forestière Côte-Nord pour 2012.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes renouvelle son adhésion 2012, auprès de l'Association forestière Côte-Nord, au coût de 50 \$.

2012-06-152
5710

CONGRÈS 2012 – FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. André Lepage, maire, et M. Patric Frigon, conseiller, à assister au congrès 2012 de la Fédération québécoise des municipalités qui aura lieu les 27, 28 et 29 septembre prochains au Centre des congrès de Québec, au coût de 1 270 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à ce congrès.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



2012-06-153
5711

RASSEMBLEMENT DE KITESURF – AOÛT 2012

CONSIDÉRANT QU'

un rassemblement de kitesurf aura lieu à Pointe-aux-Outardes, les 3 et 4 août 2012, entre le quai et le Parc Nature;

CONSIDÉRANT QUE

le samedi, le comité organisateur aura besoin d'un chapiteau et d'une embarcation de sauvetage;

CONSIDÉRANT QUE

le service incendie de Pointe-aux-Outardes s'occupera bénévolement de la circulation, le stationnement et la sécurité sur les lieux et agira comme premiers répondants si nécessaire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire participer financièrement au rassemblement de kitesurf qui aura lieu à Pointe-aux-Outardes, les 3 et 4 août 2012, et procédera à la location d'un chapiteau et d'une embarcation de sauvetage pour un montant approximatif de 500 \$, plus taxes.

2012-06-154
5711

FACTURE GROUPE-CONSEIL TDA – TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES
POUR L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE

dans le cadre du projet de réaménagement des locaux du centre des loisirs, le Groupe-Conseil TDA avait pour mandat de réaliser les plans et devis électrique et de mécanique du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE

suite à des discussions entre la municipalité et le Groupe-Conseil TDA, les plans et devis initiaux ont été modifiés en cours de conception suite aux relevés électriques et de ventilation;

CONSIDÉRANT QUE

le coût de ces rajustements est de 9 678,55 \$, plus taxes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'entériner les travaux supplémentaires réalisés par le Groupe-Conseil TDA pour l'aménagement du Centre des loisirs, au coût de 9 678,55 \$, plus taxes.

2012-06-155
5711

FACTURE GROUPE-CONSEIL TDA – TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES
POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE
LA FOSSE SEPTIQUE DE LA RUE DAVID

CONSIDÉRANT QUE

des éléments non prévus ont engendré des honoraires additionnels tels que la réduction de la cadence de l'entrepreneur causé par la livraison tardive de la fosse septique, la conception d'un remblai léger au-dessus de la fosse et la divergence entre les équipements présents dans le poste de pompage en aval de la fosse septique et ce qui apparaissait sur les anciens plans;

CONSIDÉRANT QUE

le coût de ces rajustements est de 3 557,39 \$ plus taxes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, d'entériner les travaux supplémentaires réalisés par le



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

Groupe-Conseil TDA pour la surveillance des travaux de remplacement de la fosse septique de la rue David au coût de 3 557,39 \$, plus taxes.

2012-06-156
5712

ACHAT – PNEUS DE TRACTEUR

CONSIDÉRANT QUE les pneus arrières du tracteur sont à changer;
CONSIDÉRANT la soumission reçue d'Atelier de pneus Garo pour l'achat de deux pneus pour le tracteur.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission reçue d'Atelier de pneus Garo pour l'achat de deux pneus pour le tracteur, au coût de 1 429,71 \$, plus taxes.

2012-06-157
5712

TRAVAUX - CHANGEMENT DE LA POMPE AU PUIXS #2 - SECTEUR LES BUISSONS

CONSIDÉRANT QUE la pompe du puits #2, secteur Les Buissons, a cessé de fonctionner, ce qui a causé un manque d'eau dans le secteur Les Buissons;

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'urgence ont dû être réalisés afin de rétablir le service.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'entériner les dépenses engagées pour les travaux de réparation et de changement de la pompe du puits #2, secteur Les Buissons, soit :

Fortin & Lévesque (location d'un « boom truck »)	1 701,63 \$
Synergica (électricien)	1 357,52 \$
Plomberie Octave Roy & fils inc.	3 727,05 \$

Pour un total de : 6 786,20 \$,

taxes incluses.

2012-06-158
5712

AMÉNAGEMENTS FLORAUX

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire améliorer l'apparence du panneau situé à l'entrée de la municipalité;

CONSIDÉRANT la soumission reçue du Domaine de l'horticulture Côte-Nord afin d'acheter des végétaux et des matériaux pour l'aménagement paysager et des matériaux concernant l'engazonnement;

CONSIDÉRANT la soumission reçue du Domaine de l'horticulture Côte-Nord pour des fleurs concernant les autres arrangements floraux.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat de végétaux et de matériaux pour l'aménagement paysager et des matériaux concernant l'engazonnement et des fleurs pour les autres arrangements floraux et végétaux auprès de Domaine de l'horticulture Côte-Nord, au coût de 1 532,46 \$, plus taxes.

2012-06-159
5712

FIXER – DATE DE LA DÉROGATION MINEURE 449, CHEMIN PRINCIPAL

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, de fixer au 3 juillet 2012, à 19 h, la séance où le conseil

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro DM 2012-02, dont la propriété est située au 449, chemin Principal.

2012-06-160
5713

AFFAIRES NOUVELLES

ADHÉSION - CORPORATION SERVICES UNIVERSITAIRES DU SECTEUR OUEST DE LA CÔTE-NORD

CONSIDÉRANT

la demande d'adhésion à la Corporation des Services Universitaires du Secteur Ouest de la Côte-Nord.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes adhère à la Corporation des Services Universitaires du Secteur Ouest de la Côte-Nord, au coût de 150 \$.

2012-06-161
5713

ACHAT DE TERRAIN – DÉPLACEMENT DES RÉSIDENCES PRINCIPALES ET ACCÈS AU NOUVEAU TRONÇON DE LA RUE LABRIE

CONSIDÉRANT QUE

la Municipalité a négocié l'achat de terrains pour le déplacement de 7 résidences principales situées sur la rue Labrie qui seront démenagées par le gouvernement du Québec et, l'aménagement des accès au nouveau tronçon de la rue Labrie concernant les résidences secondaires et principales qui ne seront pas déplacées;

CONSIDÉRANT QUE

le propriétaire concerné, M. Sylvain Martel, a signé une entente au coût de 5,051 \$ du m² pour vendre ces terrains situés en zone d'habitation;

CONSIDÉRANT QUE

le propriétaire désire avoir la possibilité de racheter au même coût, les terrains qui n'auront pas été utilisés pour le projet.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, que le conseil municipal accepte l'achat des terrains auprès de M. Sylvain Martel au coût de 5,051 \$ du m² pour ces terrains situés en zone d'habitation et dont le déplacement de 7 résidences principales situées sur la rue Labrie sera assuré par le gouvernement du Québec et, à l'aménagement des accès au nouveau tronçon de la rue Labrie concernant les résidences secondaires et principales qui ne seront pas déplacées. La superficie qui ne sera pas utilisée pour le projet pourra être rachetée au même coût par M. Sylvain Martel dans un délai maximum de 1 an après la signature du contrat notarié. Et si celui-ci n'est pas intéressé au rachat, la municipalité pourra l'utiliser à d'autres fins ou le mettre en vente.

Il est également résolu de mandater la firme Groupe Cadoret, arpenteurs-géomètres pour la préparation de la description technique d'une partie du lot 21-1, du rang de la Pointe-aux-Outardes, tel que le plan accompagnant la promesse d'achat.

Il est également résolu de mandater M^e Hugo Bussières pour préparer les actes notariés et d'autoriser M. André Lepage, maire, et Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les documents concernant cette transaction. Cette transaction est conditionnelle à l'approbation de la transaction par le ministère de la Sécurité publique.

Le coût total pour les acquisitions sera pris dans le montant avancé par le ministère de la Sécurité publique concernant ce projet.



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

2012-06-162
5714

FONDATION DU CÉGEP DE BAIE-COMEAU

CONSIDÉRANT QUE

le Cégep de Baie-Comeau demande un appui pour la mise sur pied de projets novateurs et structurants pour la création de sa fondation;

CONSIDÉRANT QUE

la première campagne majeure de financement de sa fondation est dans le respect de sa mission et des orientations de son plan stratégique 2009-2014, le Cégep a retenu deux projets : La construction d'un pavillon consacré à l'étude et à la pratique du génie civil et l'accroissement aux études supérieures, la mobilité étudiante et enseignante à l'étranger;

CONSIDÉRANT QUE

le Cégep de Baie-Comeau offre une formation de qualité dans un milieu d'apprentissage stimulant et contribue à la recherche et participe activement au développement économique, social et culturel de la région;

CONSIDÉRANT QUE

le domaine du génie civil est en plein émergence sur la Côte-Nord et que le Plan Nord ne vient que confirmer le besoin en main-d'œuvre.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patric Frigon et adopté à l'unanimité :

QUE la municipalité de Pointe-aux-Outardes s'engage à contribuer financièrement à la Fondation du Cégep de Baie-Comeau pour un don au montant de 1 323,27 \$, par année, pour une période de cinq (5) ans, et ce, à compter de 2013 seulement dans la mesure où les autres municipalités de la MRC Manicouagan s'engagent à contribuer à la fondation.

2012-06-163
5714

DEMANDE DE TERRAIN – MINISTÈRE DES RESSOURCES
NATURELLES (MRC DE MANICOUAGAN)

CONSIDÉRANT QUE

la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a loué une partie des lots 46 et 47-A, Rang 4, situés près de l'intersection du chemin Principal et de la Route 138, afin de les acquérir;

CONSIDÉRANT QUE

pour aménager ce terrain, la Municipalité doit procéder à des mesures compensatoires concernant les milieux humides qui ont été détruits;

CONSIDÉRANT QUE

la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire faire la demande d'acquisition d'une parcelle de terrain contiguë au terrain qui est loué pour être aménagée à l'entrée de la municipalité, afin de réaliser des mesures compensatoires.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à faire la demande d'acquisition d'une parcelle de terrain contiguë au terrain qui est loué pour être aménagée à l'entrée de la municipalité, auprès du ministère des Ressources naturelles.

Il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire suppléant invite la population à poser des questions.

2012-06-164
5715

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 20 h.

MAIRE SUPPLÉANT

DIRECTRICE GÉNÉRALE
SECRETARIE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

MAIRE

